

# le cheminot de france



SPÉCIAL SEPTEMBRE 1985

Commission Paritaire n° 770 74

FGTE

## LE 10 OCTOBRE 1985 UNE VOIX VAUT TROIS

*En votant le 10 octobre, la voix d'un cheminot compte trois fois :*

### Au niveau local

Pour la Commission Locale Multifonctionnelle qui RASSEMBLE tous les cheminots.

Les voix recueillies par chaque syndicat, dans les établissements

locaux lors des élections de C.E., servent à l'attribution des sièges pour la Commission Locale, à la proportionnelle des voix.

### Au niveau régional

Pour le Comité d'Etablissement (C.E.).

Chaque syndicat présente une liste de titulaires (et une liste de suppléants).

### Au niveau national

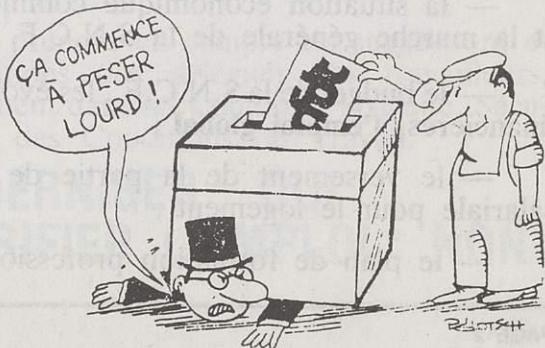
Pour le Comité Central d'Entreprise (C.C.E.).

Les voix recueillies par chaque organisation syndicale lors des élections de C.E. servent à l'attribution de 34 sièges du C.C.E. à la proportionnelle des voix.

**Exception :** Pour les cheminots des Directions Centrales, des départements du réseau, du SERNAM et de l'Armement Naval, il n'y a pas de commissions locales : 1 voix vaut 2. En effet, ces cheminots ne dépendent pas des « régions S.N.C.F. ». Donc leur voix est prise en compte d'une part pour le C.E., d'autre part pour le C.C.E.

**Pour aller de l'avant**

**Votez C.F.D.T.**



# A CHAQUE NIVEAU

## (Commission locale, C.E., C.C.E.)

### Les responsabilités sont précises

En matière économique, chaque niveau reçoit des informations de la direction et, à chaque niveau, les délégués donnent leur avis au nom et pour la défense des intérêts collectifs des travailleurs.

A chaque niveau, le débat et les informations portent sur :

#### 1. Localement :

- l'évolution globale de l'emploi (dans les établissements concernés) ;
- les programmes d'investissement... ; la modernisation ;
- la desserte ferroviaire et le plan de transport ;
- l'activité commerciale de la zone.

#### 2. Régionalement :

- l'évolution et les prévisions d'emploi ;
- les problèmes généraux relatifs aux conditions de travail (avec les C.H.S.-C.T.), aux nouvelles technologies et à l'aménagement du temps de travail ;
- la formation professionnelle : les besoins et le plan annuel ;
- les problèmes de logement (inventaires, attributions, cas spéciaux...).

#### 3. Nationalement :

- la situation économique commerciale et la marche générale de la S.N.C.F. ;
- le budget de la S.N.C.F., les évolutions financières, l'emploi global ;
- le versement de la partie de masse salariale pour le logement ;
- le plan de formation professionnelle.

### Les trois niveaux se complètent

La complémentarité entre les différents niveaux de responsabilité est certaine ; tout se tient, tout est lié :

● Pour la C.F.D.T., le fil conducteur c'est la **PRIORITÉ A L'EMPLOI**.

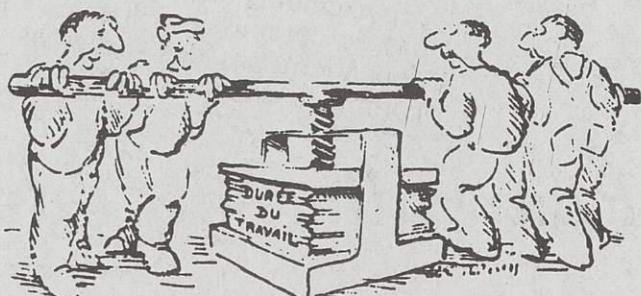
● Pour la C.F.D.T. c'est **AVEC** le soutien et l'implication des cheminots que nous pourrons faire **CHANGER** les positions de la direction.

● Le 10 octobre, le **SOUTIEN** c'est d'abord **VOTER C.F.D.T.**

● **L'INTERVENTION de la C.F.D.T. est basée DÉMOCRATIQUEMENT sur l'expression des travailleurs. Les délégués C.F.D.T. débattent et recueillent l'avis des cheminots en permanence sur le terrain, notamment dans les tournées et heures d'information syndicale.**

**LA C.F.D.T. vous connaissez...**

*Alors, n'allez pas perdre votre voix ailleurs.*



# SOUTENEZ LES PRIORITÉS C.F.D.T.

## Priorité à l'emploi c'est :

- la réduction du temps de travail ;
- l'aménagement du temps de travail ;
- l'amélioration des conditions de travail et des roulements ;
- l'amélioration du service aux usagers ;
- le développement du service commercial.

## Priorité à la formation professionnelle

- en lien avec l'amélioration de la qualification, c'est-à-dire avec le déroulement de salaire (de carrière) ;

— une journée de formation annuelle, par agent, sur le service commercial et le service public ;

— cinq jours de formation, sur le temps de service, pour préparer l'examen de TEN ;

— une semaine supplémentaire de première formation, à tout nouvel embauché, sur la connaissance globale de l'entreprise et le service public ;

— porter de trois à cinq jours, par an, la formation sécurité des agents de conduite.

Ce sont des exemples précis (parmi d'autres) de propositions faites par la C.F.D.T.

## Priorité à la suppression des inégalités

Cela se traduit par :

— des augmentations uniformes ;

— un déroulement de carrière avec des temps maximum de séjour, sur un même niveau, permettant un déroulement de salaire pour tous.

Mais, c'est vrai aussi en matière de *logement*. La C.F.D.T. propose :

— d'améliorer l'accès à la propriété ou à la location ;

— de construire des logements, notamment F1, F2, F3 pour les jeunes ;

— de supprimer les règlements « militaires » des foyers de célibataires.

*Le 10 octobre, le soutien aux priorités ci-dessus c'est voter C.F.D.T.*

## DES EMPLOIS NOUVEAUX UN ATOUT POUR LA SÉCURITÉ

Le mois d'août 1985 est insupportable. Les catastrophes ferroviaires ont affecté profondément le monde cheminot. Tirer sur le lampiste serait trop facile. Les défaillances humaines, ça existe, certes, mais il faut regarder au-delà.

Aux trois niveaux concernés (local, régional, national), la C.F.D.T. :

- a pris ses responsabilités ;
- a fait des propositions ;
- a rempli sa mission de défense des intérêts collectifs des cheminots.

Dans sa lettre à M. Quilès, le 2 septembre, la C.F.D.T. demande une **table ronde sécurité** avec présence des **représentants des usagers** qui ont aussi leur mot à dire.

**La C.F.D.T. fait des propositions sur les points suivants :**

### Emploi :

- deux agents qualifiés dans les trains et sur la machine pour certains trains ;
- clarifier la priorité à la sécurité, notamment en voie unique, pour les agents chargés du commercial.

**Mais il faut aussi améliorer l'entretien**

*des installations sur les lignes secondaires et revoir le suivi de l'entretien du matériel*

### Conditions de travail :

— revoir les conditions d'application des 35 heures pour les **roulants** et pour les **sédentaires** (roulements), dans les gares, les triages, les P.C., etc. ;

— davantage de temps pour préparer sa conduite de train : consultez l'affichage, retrait de documents...

### Formation :

— augmenter le nombre de journées de formation, à partir des **besoins exprimés localement** ;

— prendre en compte les suggestions et propositions des délégués des travailleurs, notamment dans les Comités d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail.

**MODERNISER : OUI  
SACRIFIER L'EMPLOI : NON**

# TRANSFERT DES ACTIVITÉS SOCIALES

## Période 84-85

Par l'accord du 19 juillet entre les fédérations et la direction, l'engagement est pris du transfert des activités sociales, le 1<sup>er</sup> janvier 1986, aux cheminots et à leurs représentants élus.

Le débat se poursuit actuellement sur les modalités du transfert.

Des syndicats empêchent depuis deux ans cette réalisation ; pendant ce temps, la direction a réduit les investissements. Pendant ces deux ans, la C.F.D.T. n'a pas eu les moyens d'infléchir la politique patronale.

Pourtant avec les C.E. et **pratiquement sans moyens, des expériences limitées** ont été réalisées en matière culturelle et sociale. Surtout, la C.F.D.T. a réussi.

- à élargir le choix des vacances pour les cheminots ;
- à vaincre des résistances et à faire connaître l'I.N.V.A.C. (coopération d'associations chargées de vacances et de multiples expériences).

**Le 10 octobre :** aller de l'avant avec la C.F.D.T.

## A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1986

Les militants C.F.D.T. agiront pour que :

- Les changements en matière d'activités culturelles, sociales et sportives se fassent avec les cheminots et cheminotes... actifs et retraités.
- L'élargissement des choix par des échanges et des ententes avec d'autres collectivités soit une ligne de conduite.
- La décentralisation de la gestion des activités au plus près des cheminots soit développée avec l'appui des cheminots par leurs associations et commissions locales.
- Le développement des loisirs de proximité réponde aux besoins spécifiques du métier de cheminot : roulants, salariés en 2x8 ou en 3x8, foyers de jeunes, etc., et aux besoins de leurs familles (voyages, culture, bases nautiques, créations, etc.).

Ce sont les orientations de la C.F.D.T.

**Pas de promesses démagogiques, mais une volonté ferme d'évolution.**

